

DEPARTEMENT    ARRONDISSEMENT    CANTON  
DU PAS DE CALAIS    DE LENS    DE BULLY-LES-MINES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU MARDI 12 MARS 2019**

**Date de la convocation :**  
04 Mars 2019

**Date d'affichage :**  
04 Mars 2019

**Nombre de membres :**  
Afférents au conseil  
municipal : 29  
En exercice : 29  
Présents : 24  
Procuration : /

L'An deux mil dix-neuf, le douze Mars à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mrs Laurent POISSANT, Alain COURAULT, Mme Nicole LAURENT, M. Joël BIGOURD, Mme Monique STORNE, M. Didier COMPARON, Mme Marylène ROBERT, M. Joël OUVRY, Mmes Catherine BECART, Anne NAUDE, Anne-Marie DUHAMEL, M. Serge HERMANT, Mme Armelle VISEURS, Mrs Bruno GUILLEMANT, Bruno LOTHE, Mme Perrine FRUCHART, Mrs Daniel LAIGLE, M. Christian KASPRZYK, Philippe DUTKIEWICZ, Bertrand NAGLIK, Mme Linda MEDJAHDI, Mrs Jean-Marie MANIEZ, Christophe SINGER, M. Philippe NEVEU ;

Excusés : Mme Jasmine BEDENIK, Emmanuelle HEAULME, Valentin PRUVOT, Jean-Pierre COQUELLE, Corinne TOURNANT,

Absent : //

Excusé(s) ayant donné procuration : ///

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

Objet : Désignation d'un représentant au sein d'Euralens

Suite au décès du Docteur Bernard URBANIAK, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant au sein d'Euralens,

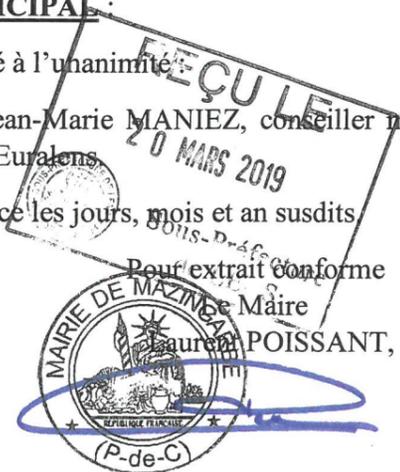
**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Désigne : Monsieur Jean-Marie MANIEZ, conseiller municipal en qualité de représentant au sein d'Euralens

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Laurent POISSANT,



DECISION EXECUTOIRE  
recue en Sous-Prefecture le 20 MARS 2019  
Publiée et Notifiée le 22 MARS 2019  
MAZINGARBE, le  
Le Maire  
Laurent

**À la majorité :**  
Pour : 24  
Contre : /  
Abstention : /  
Mention exécutoire : oui